

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

Attijari bank

Siège social : 24, rue Hédi Karray – Centre Urbain Nord 1080 Tunis

Attijari bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2015

(Mt. en milliers de dinars)

	du 01/10/2015 au 31/12/2015	du 01/10/2014 au 31/12/2014	au 31/12/2015	au 31/12/2014	Var décembre 2015-14
1) PRODUITS D' EXPLOITATION BANCAIRE	107 156	101 224	420 674	394 209	6,71%
Intérêts et revenus assimilés	67 565	66 793	273 303	263 408	3,76%
Commissions (en produits)	21 883	19 941	79 368	76 293	4,03%
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	11 465	4 779	41 244	40 714	1,30%
Revenus du portefeuille d'investissement	6 243	9 712	26 759	13 794	93,99%
2) CHARGES D' EXPLOITATION BANCAIRE	39 530	34 971	145 808	131 537	10,85%
Intérêts encourus et charges assimilées	38 294	33 867	141 140	127 155	11,00%
Commissions encourues	1 236	1 104	4 668	4 382	6,53%
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	0	0	0	0	
3) PRODUIT NET BANCAIRE	67 627	66 253	274 866	262 672	4,64%
		0			
4) AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 243	1 271	5 769	5 161	11,79%
		0			
5) CHARGES OPERATOIRES DONT :	34 265	30 284	127 292	119 309	6,69%
Frais de personnel	24 202	22 307	93 608	87 347	7,17%
Charges générales d'exploitation	10 063	7 976	33 684	31 962	5,39%
6) STRUCTURE DU PORTEFEUILLE			776 616	688 036	12,87%
Portefeuille Titres Commercial			322 779	229 183	40,84%
Portefeuille Titres d'Investissement			453 837	458 853	-1,09%
7) ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE			3 832 644	3 601 472	6,42%
8) ENCOURS DE DEPOTS DONT :			4 870 700	4 505 931	8,10%
Dépôts à vue			1 959 233	1 699 723	15,27%
Comptes d'épargne			1 684 632	1 596 202	5,54%
9) EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES			102 584	51 107	100,72%
10) CAPITAUX PROPRES *			348 951	334 434	4,34%

* Le montant des frais de personnel au 31-12-2015 ne tient pas compte de l'effet de l'augmentation conventionnelle des salaires dont les négociations demeurent en cours au moment de la publication des présents indicateurs.

** Les capitaux propres n'incluent pas le résultat de la période

I/ BASES RETENUES POUR LEUR ELABORATION

Les indicateurs trimestriels de la banque arrêtés au 31 décembre 2015 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par la banque sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursiers, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles. Les moins-values dégagées par rapport aux coûts d'acquisition sont provisionnées.

Les titres de transaction figurent sous la rubrique portefeuille titres commercial et les titres de participation sous la rubrique portefeuille titres d'investissement.

Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants. Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondants.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés conformément à l'article 10 de la circulaire BCT n°93-08.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractives.

Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2015 sont déduits du résultat.

Règles de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2015 sont rajoutées au résultat.

III/ LES FAITS MARQUANTS

Les dépôts de la clientèle ont progressé de 8.10% par rapport au 31 décembre 2014. Les dépôts à vue et les comptes d'épargne ont évolué respectivement de 15.27% et 5.54%.

Les encours de crédit ont augmenté de 6.42% par rapport à fin décembre 2014 pour s'établir à 3.8 milliards de dinars.

Au 31 décembre 2015, le Produit Net Bancaire (PNB) s'est situé à 274 866 millions de dinars s'inscrivant en hausse de 4.64% par rapport à décembre 2014.